

Table of contents

Introduction	2
Teaching profile	3
- Learning outcomes	3
- Programme structure	3
- Detailed programme	5
- Programme by subject	5
- Course prerequisites	5
- The programme's courses and learning outcomes	6
Information	7
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	7
- Admission	7
- Evaluation	7
- Possible trainings at the end of the programme	7
- Contacts	7

Introduction

Introduction

Teaching profile

Learning outcomes

L'objectif de la mineure d'accès en droit est de permettre à l'étudiant d'enrichir sa formation le cas échéant en vue d'un accès ultérieur moyennant dispenses au programme de bachelier en droit. Le programme consiste en première année en une initiation aux disciplines juridiques de base soit dans le cadre de cours spécifiquement créés pour les étudiants de la mineure en droit, soit dans le cadre de cours d'introduction empruntés à d'autres programmes (notamment le programme de bachelier en droit et l'année préparatoire au master en criminologie).

Cette initiation sera complétée au choix de l'étudiant par des cours méta-juridiques et par des cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines. En deuxième année, l'étudiant complètera sa formation par des cours relevant des deux premières années du programme de bachelier en droit.

Structure

La Faculté propose aux étudiants qui s'inscrivent dans une mineure en droit (mineure d'ouverture ou mineure d'accès) de commencer par une première année commune aux deux programmes. Le programme de cette première année est composé de cours obligatoires et de cours à choisir dans une liste. C'est seulement au terme de cette première année qu'en fonction de leur projet, les étudiants devront opter soit pour le programme spécifique à la mineure d'accès soit pour le programme spécifique à la mineure d'ouverture : ce faisant, la Faculté espère rencontrer au mieux les aspirations des étudiants qui, pour certains, envisagent la mineure en droit comme un « tremplin » vers le programme de bachelier en droit, alors que d'autres la conçoivent plutôt comme l'opportunité d'élargir leur champ de connaissances.

- Les étudiants qui optent pour la mineure d'ouverture se voient proposer des cours qui, soit constituent des cours d'introduction, soit sont des cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines.
- Les étudiants qui optent pour la mineure d'accès se voient proposer en deuxième année du programme (BAC 3) des cours qui relèvent en principe de la première ou de la deuxième année (cours "1200") du programme de bachelier en droit.

En deuxième année de son programme de bachelier, tout étudiant qui opte pour la mineure en droit doit suivre obligatoirement certains cours et complète son programme par des cours à option choisis dans une liste prédéfinie. A cet égard, il est possible pour lui d'opter pour des cours dispensés en néerlandais et en anglais. En troisième année de son programme de bachelier, l'étudiant compose librement son programme au départ d'une liste de cours à option.

Pour les étudiants ayant opté pour une mineure d'accès, cette liste est composée de cours empruntés au programme-type des deux premières années du bachelier de droit. Ces cours sont des cours indispensables à la formation de tout juriste; ils font du reste partie des cours obligatoires du programme de bachelier en droit.

Evaluation

Les étudiants inscrits au programme de la mineure d'accès en droit sont évalués selon les mêmes critères qu'un étudiant en droit.

On successful completion of this programme, each student is able to :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par la discipline, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) en droit, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le baccalauréat, puis le master en droit.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche de recherche scientifique (méthodologie de recherche) spécifique aux sciences juridiques, prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le baccalauréat puis le master en droit.
3. Faire preuve d'une capacité d'un mode de raisonnement spécifique au droit avec la rigueur exigée par la discipline.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique en droit, avec la rigueur exigée par la discipline, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences juridiques avec la rigueur exigée par la discipline.

Programme structure

La Faculté propose aux étudiants qui s'inscrivent dans une mineure en droit (mineure d'ouverture ou mineure d'accès) de commencer par une première année commune aux deux programmes. Le programme de cette première année est composé de cours obligatoires et de cours à choisir dans une liste. C'est seulement au terme de cette première année qu'en fonction de leur projet, les étudiants devront opter soit pour le programme spécifique à la mineure d'accès soit pour le programme spécifique à la mineure d'ouverture : ce faisant, la Faculté espère rencontrer au mieux les aspirations des étudiants qui, pour certains, envisagent la mineure en droit comme un « tremplin » vers le programme de bachelier en droit, alors que d'autres la conçoivent plutôt comme l'opportunité d'élargir leur champ de connaissances.

- Les étudiants qui optent pour la mineure d'ouverture se voient proposer des cours qui, soit constituent des cours d'introduction, soit sont des cours où prédomine l'interaction entre le droit et d'autres disciplines.

- Les étudiants qui optent pour la mineure d'accès se voient proposer en deuxième année du programme (BAC 3) des cours qui relèvent en principe de la première ou de la deuxième année (cours "1200") du programme de bachelier en droit.

En deuxième année de son programme de bachelier, tout étudiant qui opte pour la mineure en droit doit suivre obligatoirement certains cours et compléter son programme par des cours à option choisis dans une liste prédéfinie. A cet égard, il est possible pour lui d'opter pour des cours dispensés en néerlandais et en anglais. En troisième année de son programme de bachelier, l'étudiant compose librement son programme au départ d'une liste de cours à option.

Pour les étudiants ayant opté pour une mineure d'accès, cette liste est composée de cours empruntés au programme-type des deux premières années du bachelier de droit. Ces cours sont des cours indispensables à la formation de tout juriste; ils font du reste partie des cours obligatoires du programme de bachelier en droit.

Detailed programme

PROGRAMME BY SUBJECT

- Mandatory
 △ Courses not taught during 2018-2019
 ⊕ Periodic courses taught during 2018-2019
- ✘ Optional
 ⊖ Periodic courses not taught during 2018-2019
 ■ Activity with requisites

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

De 30 à 30 CREDITS parmi

Year

2 3

✘ Pour les bacheliers en sciences économiques et de gestion (30 credits)

Les étudiants seront tenus de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques et monitorats liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

Les étudiants seront tenus de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

● LDROI1222	Constitutional Law	Céline Romainville Marc Verdussen	90h+14h	8 Credits	2q	x	
● LDROI1302	Social Law	Filip Dorssemont Auriane Lamine	45h+10h	5 Credits	2q	x	
● LDROI1223	Law of Obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	90h+14h	8 Credits	1q		x
● LDROI1225	Criminal Procedure	Marie-Aude Beernaert	45h+10h	4 Credits	2q		x
● LDROI1226	European Union law	Pieter-Augustijn Van Mallegem	45h+10h	5 Credits	2q		x

✘ Pour les autres bacheliers (30 credits)

Les étudiants seront tenus de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques et monitorats liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

Les étudiants seront tenus de s'inscrire en ligne (Moodle) à tous les exercices pratiques liés à l'ensemble de ces matières (Q1 et Q2) dès la semaine de la rentrée.

● LDROI1222	Constitutional Law	Céline Romainville Marc Verdussen	90h+14h	8 Credits	2q	x	
● LDROI1223	Law of Obligations	Bernard Dubuisson Patrick Wéry	90h+14h	8 Credits	1q		x
● LDROI1224	Criminal Law	Thierry Moreau Damien Vandermeersch	45h+10h	5 Credits	1q		x
● LDROI1225	Criminal Procedure	Marie-Aude Beernaert	45h+10h	4 Credits	2q		x
● LDROI1226	European Union law	Pieter-Augustijn Van Mallegem	45h+10h	5 Credits	2q		x

COURSE PREREQUISITES

A document entitled (nb: [not available](#) for this programme ladrt100i) specifies the activities (course units - CU) with one or more pre-requisite(s) within the study programme, that is the CU whose learning outcomes must have been certified and for which the credits must have been granted by the jury before the student is authorised to sign up for that activity.

These activities are identified in the study programme: their title is followed by a yellow square.

As the prerequisites are a requirement of enrolment, there are none within a year of a course.

The prerequisites are defined for the CUs for different years and therefore influence the order in which the student can enrol in the programme's CUs.

In addition, when the panel validates a student's individual programme at the beginning of the year, it ensures the consistency of the individual programme:

- It can change a prerequisite into a corequisite within a single year (to allow studies to be continued with an adequate annual load);
- It can require the student to combine enrolment in two separate CUs it considers necessary for educational purposes.

For more information, please consult [regulation of studies and exams](#).

THE PROGRAMME'S COURSES AND LEARNING OUTCOMES

For each UCLouvain training programme, a [reference framework of learning outcomes](#) specifies the competences expected of every graduate on completion of the programme. You can see the contribution of each teaching unit to the programme's reference framework of learning outcomes in the document "*In which teaching units are the competences and learning outcomes in the programme's reference framework developed and mastered by the student?*"

Information

Liste des bacheliers proposant cette mineure

- > Bachelor in Sociology and Anthropology [en-prog-2018-soca1ba]
- > Bachelor in Pharmacy [en-prog-2018-farm1ba]
- > Bachelor in religious studies [en-prog-2018-reli1ba]
- > Bachelor in Modern Languages and Literatures: German, Dutch and English [en-prog-2018-germ1ba]
- > Bachelor in Philosophy [en-prog-2018-filo1ba]
- > Bachelor in Mathematics [en-prog-2018-math1ba]
- > Bachelor in Economics and Management [en-prog-2018-ecge1ba]
- > Bachelor in Motor skills : General [en-prog-2018-edph1ba]
- > Bachelor in Political Sciences: General [en-prog-2018-spol1ba]
- > Bachelor in History [en-prog-2018-hist1ba]
- > Bachelor in Human and Social Sciences [en-prog-2018-huso1ba]
- > Bachelor in History of Art and Archaeology : General [en-prog-2018-arke1ba]
- > Bachelor in Engineering [en-prog-2018-fsa1ba]
- > Bachelor in Information and Communication [en-prog-2018-comu1ba]
- > Bachelor in Computer Science [en-prog-2018-sinf1ba]
- > Bachelor in Ancient Languages and Literatures : Classics [en-prog-2018-clas1ba]
- > Bachelor in French and Romance Languages and Literatures : General [en-prog-2018-rom1ba]
- > Bachelor in Ancient and Modern Languages and Literatures [en-prog-2018-lafr1ba]
- > Bachelor in Ancient Languages and Literatures: Oriental Studies [en-prog-2018-hori1ba]
- > Bachelor in Biomedicine [en-prog-2018-sbim1ba]
- > Bachelor in Modern Languages and Literatures : General [en-prog-2018-roge1ba]

Admission

Evaluation

The evaluation methods comply with the regulations concerning studies and exams (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). More detailed explanation of the modalities specific to each learning unit are available on their description sheets under the heading "Learning outcomes evaluation method".

Les étudiants inscrits au programme de la mineure d'accès en droit sont évalués selon les mêmes critères qu'un étudiant en droit.

Possible trainings at the end of the programme

La mineure d'accès en droit n'ouvre pas d'accès direct au master en droit. Toutefois, les étudiants qui auraient suivi ce programme et qui voudraient poursuivre le cursus du master en droit se verront proposer un programme personnalisé de bachelier en droit.

Contacts

Attention, you are currently reading an archived page: below contact informations were for program study 2018-2019 only. To get current contact informations please got to [current program study site](#).

Curriculum Management

Faculty	
Structure entity	SSH/DRT
Denomination	Faculty of Law and Criminology (DRT) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/drt)
Sector	Human Sciences (SSH) (https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh)
Acronym	DRT
Postal address	Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01 1348 Louvain-la-Neuve Tel: +32 (0) 10 47 86 00 - Fax: +32 (0) 10 47 46 01 http://www.uclouvain.be/drt
Web site	http://www.uclouvain.be/drt
Mandate(s)	<ul style="list-style-type: none">• Doyen : Geneviève Schamps• Directeur administratif de faculté : Joëlle Cap
Commission(s) of programme	<ul style="list-style-type: none">• Commission d'enseignement pour le droit (BUDR) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/BUDR)• Ecole de criminologie (ECRI) (https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/ECRI)
Academic supervisor:	Jean-Marc Hausman

Attention, you are currently reading an archived page: below contact informations were for program study 2018-2019 only. To get current contact informations please got to [current program study site](#).

